EN CAS D'ACCIDENT

Ce document rappelle la conduite à tenir en cas d'accident. Il doit être affiché sur les lieux de travail et dans les véhicules (art. L.4711-1 du Code du travail).

cachet de l'entreprise

_____

_____

_____

Appelez le sauveteur-secouriste du travail qui, après avoir examiné la victime, vous demandera d'appeler les secours

1 **Téléphonez au :** 112

2 **Dites :**

Ici chantier :

à (commune, arrondissement) :

n° rue

Autre point de repère :

Téléphone chantier :

3 **Précisez :**
- **la nature de l'accident** (éboulement, asphyxie, chute...)
- **l'emplacement du blessé** (le blessé est sur un toit, dans une fouille...)
- **s'il y a nécessité de dégagement**

4 **Signalez le nombre de blessés et leur état** (trois blessés dont un saigne et ne parle pas...).

5 **Décrivez l'intervention du secouriste** (premiers soins, bouche-à-bouche...).

6 **Fixez un point de rendez-vous et envoyez quelqu'un à ce point afin de guider les secours.**

7 **Faites répéter le message. Ne raccrochez jamais le premier.**

Sauveteurs-secouristes du travail : une liste à jour mentionnant leurs noms doit être affichée sur le chantier. Les sauveteurs-secouristes du travail sont reconnaissables au logo placé sur leur casque ou leur tenue de travail.

Nom		**Prénom**	
Nom		**Prénom**	
Nom		**Prénom**	
Nom		**Prénom**	

OPPBTP

CNATP